des Pays Arabes (al Maḥfal al Akbar lil Aqṭār al ‘Arabiyya), fondée en 1936 par le VM Georges Rizqallah. Sous le mandat du vénérable Ḥunayyin Qiṭṭinī, cette Loge réussit à initier le Roi Hussein de Jordanie, ce qui lui valut une grande publicité[93].

Durant les années soixante, les différentes obédiences au Liban tentent plusieurs fois de s’unir afin de former une Grande Loge Nationale. En 1964, une tentative d’union entre les GM du GODL et des Loges yorkaises (Ibrāhīm As’ad Khayrallah et Salīm Beik al Turk) a lieu. Ensemble ils essayent d’arriver à un accord. Les pourparlers se font avec le ministre de l’intérieur de l’époque, Taqiyyi al Dīn al Solḥ. Le 26 novembre est délivré le récépissé N°.532 qui stipule que le GODL sera la Grande Loge Nationale responsable des Loges symboliques au Liban (al sulṭa al māsūniyya al waṭaniya al ‘ulyā lil maḥafil al ‘āila fi lubnān). Dès le lendemain pourtant, une décision (qarār) N°.254/941 du ministre de l’intérieur en personne revient sur sa décision de la veille et enlève le substantif ‘national’ : le GODL sera la Grande Loge responsable des Loges symboliques au Liban. Ce retrait ramène la tentative d’union à la case zéro[94].

A la même époque, les Loges américaines tentent deux autres essais d’union. La première est faite entre les Loges américaines et écossaises. La Loge Fakhr Dīn N°.3 (yorkaise) et la Loge al Salām étaient très influentes dans le milieu maçonnique. Les membres de ces Loges entament des pourparlers, mais le projet échoue avant qu’aucune action ne soit entreprise. La seconde tentative concerne uniquement les Loges yorkaises. Elles en appellent directement à Taqiyyi al Dīn al Solḥ. D’après les mémoires de Omar N. “*Il fallait fermer toutes les Loges, leur donner un nouveau caractère national et refaire la sélection des membres adhérents*”. Omar N. et J. Matni se rendent auprès du responsable de la justice criminelle du caza de Beyrouth et déclarent la fermeture de leur Loge Fakhr al Dīn. Ils comptaient sur l’importance symbolique de la Loge Fakhr al Dīn pour qu’elle soit suivie par les autres. ‘Mais en fait personne n’a suivi leur action’[95].

---

Rached Hanna, *The Masonic encyclopedia in pictures II, 1967, a new survey of the history of humanity, the ideal state*, p.138

[93] Qiṭṭīnī Ḥinayn, *Al Bināya al ḥurra, tawārīkh, dasātīr, qawānīn, rumūz, shurūḥ, rusūm, tafāsīr*, Mnaymneh, Beyrouth, 1955, 224p. p.3

[94] Figuié, Gérard, op.cit. p.152, la seconde partie du journal officiel est consulté sur le livre de Georges Khūrī en cours de publication Référence Georges Khūrī

[95] Omar N.